

VISION DU MND POUR UNE GUINEE EMERGENTE

Malgré toutes les ressources dont elle dispose, la Guinée reste plongée dans une situation inquiétante de pauvreté et de sous-développement qui devient de plus en plus insupportable. La frustration et l'impatience légitimes des populations sont devenues sources de mouvements socio-politiques pour plus de liberté, de démocratie et de bien-être. Notre réelle conviction est que les problèmes que vivent les Guinéens ne sont ni une fatalité, ni insurmontables. De par le monde, les peuples ont su relever les défis de leur développement social et économique parce qu'ils ont été mobilisés et organisés autour de programmes de développement audacieux, orientés vers leur bien-être, et avec leur pleine participation sous l'égide d'un leadership éclairé, rassembleur et transformateur. Le peuple de Guinée ne saurait être en marge de cette dynamique. Face aux multiples crises politiques, sociales, économiques qu'il a traversées ces dernières années, notre peuple a su faire preuve d'une grande capacité à surmonter les épreuves et à poursuivre son développement.

Aujourd'hui la Guinée est à la croisée des chemins. Notre démocratie est en voie de subir un test crucial avec les prochaines échéances électorales qui donnent l'opportunité non seulement d'opérer une alternance politique, mais aussi et surtout de faire un virage fondamental qui placera notre pays sur le chemin irréversible de l'émergence économique. Que voulons-nous réellement ? Une Guinée solidaire dans sa diversité, gouvernée par un État de droit avec une justice indépendante et proche des populations. Cette Guinée nouvelle sera dotée d'une administration efficace au service du développement avec une armée républicaine au service de la défense de la Patrie. Cette administration de développement sera efficace, orientée vers les résultats et dépourvue de toute forme de corruption, de népotisme et de clientélisme.

A travers son projet de société, intitulé « AGIR POUR DEMAIN », notre Parti (Mouvement National pour le Développement, MND) sollicite l'alternance démocratique pour construire ensemble la « Guinée du futur » ou la « Guinée de demain » en nous engageant, avec détermination, ici et maintenant, à changer profondément le réel du Guinéen d'aujourd'hui. Car, nous avons entendu l'Appel au changement des Guinéens et Guinéennes. Et nous y répondons par un projet politique ambitieux qui se veut une alternative de progrès pour tous et de prospérité pour chacun, dans une Guinée définitivement réconciliée avec les valeurs qui transcendent et élèvent un peuple au rang d'une vraie nation.

L'heure est donc grave : face au péril identitaire, qui sauvera alors la Guinée ? Le MND a opté pour la mise en place d'un leadership qui nous place en responsables

devant l'histoire et les futures générations de Guinéens et de Guinéennes. La Guinée de demain doit être la marque déposée d'un nouvel humanisme. Elle doit assumer sa part d'Afrique en arrachant au monde et à l'humanité sa part de droits divins. Ce pays doit être restauré dans ses profondeurs, réhabilité dans toutes ses composantes sociales et ethniques, réarmé moralement, remobilisé autour des valeurs d'avenir : celles qui inspirent les grands idéaux de progrès, les grands principes qui fondent les grands peuples et les grandes civilisations. La Guinée doit être rassemblée autour des valeurs cardinales immanentes que le règne du temps ne peut effacer. Le tribalisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme n'y ont pas place !

Nous avons la conviction que l'alternance et le changement sont possibles dans notre pays afin que s'ouvre pour notre peuple une nouvelle ère d'espérance, de progrès et de prospérité, de liberté et de responsabilité. Le projet de société que nous vous proposons exprime notre ferme engagement d'œuvrer à un développement économique et social soutenu de la Guinée, à vaincre la pauvreté et à réduire les inégalités sociales. Cet engagement tire ses sources des aspirations légitimes et profondes de nos populations pour l'avènement d'une Guinée nouvelle fondée sur les valeurs de démocratie, de justice sociale et de liberté en vue d'une participation responsable de tous nos citoyens au développement du pays et à la gestion des affaires publiques ; de développement inclusif et prospérité partagée ; de solidarité, de l'égalité d'accès aux services sociaux de qualité et à l'emploi pour tous.

Il y a donc une urgence de la pensée en Guinée. Le « REVE GUINÉEN » est possible et même déjà à portée de main. Mais rien de grand, de beau et de vrai ne pourra s'accomplir, ici et maintenant, si nous ne sommes pas à même de nous exonérer de tout ce qui anesthésie notre pensée, de tout ce qui corrompt et entretient nos habitudes acquises. Aussi devons-nous investir dans la réflexion collective pour construire une « VISION PARTAGÉE » et pour réussir une grande réforme de nos mentalités. Pour le CHANGEMENT POUR TOUS ET POUR CHACUN sans lequel nous irons au développement et à la démocratie à reculons.

La vision du MND est de faire de la Guinée une des plus grandes économies de l'Afrique subsaharienne à l'horizon de 2040. Elle consiste à accorder une place prépondérante à l'intelligence collective, à la réflexion inclusive, à l'action participative... C'est tous ensemble que nous devons croire en la RENAISSANCE DE LA GUINÉE en nous y engageant de tout cœur et avec notre dernière énergie. Le principe cardinal qui guide et oriente notre vision est : « avant de distribuer, il faut créer la richesse ». Et la réalisation du projet de société qui découle de cette vision est conditionnée par l'idée que c'est en nous et à la sueur de nos fronts que

nous devons aller chercher le ressort de notre développement. Nous n'avons pas de terres à coloniser ni de peuples à exploiter. Nous n'avons que notre peuple et nos terres. Nous n'avons donc d'autre choix que de nous remettre au travail, ici et maintenant. Avec une nouvelle éthique du travail et de la responsabilité.

Notre vision s'articule autour de quatre axes qui reflètent cette philosophie et ce principe qui nous inspirent :

- La « démocratie apaisée » et les conditions du « vivre-ensemble » pour une stabilité politique et institutionnelle
- L'urgence d'une transformation économique pour la « Guinée du futur »
- Le nécessaire changement de mentalité pour l'avènement d'un « Guinéen nouveau » dans son éthique et son rapport au travail
- L'émergence d'un leadership éclairé et transformateur.

LA DEMOCRATIE APAISÉE ET LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE POUR UNE STABILITÉ POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

Nous sommes triplement dans une posture de refus. Refus du prêt-à-penser idéologique. Refus du développement prêt-à-porter. Refus de la démocratie au forceps. Notre conviction : Réappropriation. Inculturation. Juste mesure. Nous voulons aller pleinement et souverainement au monde, à la modernité et à l'universel en étant plus exigeants envers nous-mêmes que les autres ne le sont à notre égard. Car, et cela est un impératif catégorique, nous nous devons de convoquer notre histoire, notre identité et notre culture pour grandir et nous élever, à nouveau, à hauteur de peuple.

Mais un peuple qui veut s'affirmer dans le monde tout en étant maître de son destin. Nous prôtons donc un DÉVELOPPEMENT À VISAGE HUMAIN et une DÉMOCRATIE SUR MESURE, selon des normes exigeantes reconnues. Toutes nos ressources politiques et institutionnelles seront mises en œuvre pour faire vivre la démocratie guinéenne autrement dit en faire une démocratie exemplaire, ouverte, viable, vivante, avec des ponts et des espaces de dialogue social et politique pour asseoir des projets partagés et faire jouer notre intelligence collective. Une

démocratie au service de tous et de chacun. Mais aussi et surtout une démocratie au service du développement. Car pour nous l'un ne peut se penser sans l'autre.

Il est donc urgent de convoquer tous les Guinéens dans le cadre d'un large dialogue politique national ou d'une large concertation citoyenne sur la marche de la nation et sur notre devenir commun : un cadre apaisé, loin des surenchères politiques, avec pour seul objectif de faire émerger un large consensus national autour de ce qui doit nous rassembler et nous ressembler : « un nouveau contrat social ».

En effet, en vue de consolider notre processus démocratique, d'en évaluer les acquis irréversibles et de proposer de nouvelles voies, mais aussi pour créer les conditions favorables à l'avènement de la « Guinée du futur », avec la participation de tous et de chacun, un débat national souverain et constitutionnel s'impose. Le CHANGEMENT POUR TOUS ET POUR CHACUN doit faire partie de notre futur désirable et ne doit, en aucune façon, être une aventure solitaire et un fallacieux prétexte pour l'exclusion.

Répétons-nous : c'est ensemble et seulement ensemble que nous forgerons ce que nous appelons « LE NOUVEAU CONSENSUS GUINÉEN » ou « LE NOUVEAU CONTRAT SOCIAL » qui refonde notre capacité à nous accorder sur ce qui conditionne et détermine notre « VIVRE-ENSEMBLE », c'est-à-dire ce qui nous rassemble et nous ressemble : notre identité et notre vision nationales communes. Aussi ferons-nous la promotion d'un large débat national sain et équilibré avec toutes les forces vives de la nation et toutes les parties prenantes, sans exclusive.

Nous devons, en effet, agir ardemment et hardiment pour une démocratie apaisée et participative en revivifiant notre système politique actuel en mal de confiance, en renouant avec le dialogue politique constitutionnel et souverain. Nous veillerons scrupuleusement au strict respect et à l'équilibre des pouvoirs en privilégiant la recherche obstinée du consensus, mais en rejetant obstinément toutes les formes d'immobilismes, d'anachronismes et de passages en force. Nous travaillerons résolument à rendre nos institutions fortes, respectées, crédibles et légitimes pour être pérennes, car notre système démocratique doit garantir et créer les conditions d'une alternance politique en douceur et les institutions qui en émanent doivent être conçues de telle sorte qu'elles puissent survivre au temps et s'imposer à tous les régimes comme dans les grandes démocraties occidentales. Il nous faut toujours donner force à la loi et donc donner une très forte légitimité à la représentation parlementaire, là où se fait la loi, mais aussi restaurer l'autorité de l'État.

Construire une nation unie, indivisible et mue dans un esprit de solidarité

Il faut dire a priori qu'en dépit des difficultés économiques, la Guinée reste encore une population solidaire. En effet, les Guinéens ont une longue histoire commune, une histoire des peuples antérieure à celle de l'État guinéen. Cette histoire a façonné des liens (parenté à plaisanterie, liens matrimoniaux et autres liens de solidarité) qui soudent la société guinéenne et lui permet d'affronter les vicissitudes du « vivre-ensemble ». La solidarité est valorisée et les ethnies au nombre de 24 ont, pour l'essentiel, les mêmes valeurs. Ceci est, pour la société guinéenne, une grande force qu'il faut préserver à tout prix.

Cependant, les difficultés économiques qui grandissent d'année en année et la pauvreté croissante ont fini par mettre en péril et fragiliser la solidarité familiale. Dans une telle conjoncture, il n'est pas rare de voir des parents qui démissionnent de leurs responsabilités avec comme conséquence l'effritement des valeurs endogènes. Dès lors, le repli identitaire renait.

Or, nous devons tout faire pour cristalliser les valeurs qui forment le socle de notre société durant des siècles. La pauvreté rampante étant à la base de l'effritement de ces mœurs, il nous faut créer la richesse et augmenter le revenu disponible du Guinéen. La croissance du PIB reste largement insuffisante au regard de la croissance de la population et il se pose alors la question de savoir quelle est la capacité de la Guinée à générer de la richesse pour sortir du cycle de la pauvreté. Notre agenda de transformation économique pourrait contribuer à l'émergence tant attendue de notre pays. Ce n'est qu'à ce stade que nous serons capables de vaincre cette tare de l'ethnocentrisme.

Parallèlement, le gouvernement doit jouer un rôle de premier plan en posant des actes et symboles qui prônent l'unité nationale et le sens de la solidarité. Il faut se défaire des coordinations régionales qui sont plutôt un symbole de division et d'appartenance à une communauté donnée qu'à une nation unie et indivisible. La composition du gouvernement tout comme l'embauche dans l'administration publique doit obéir à la préservation de l'équilibre ethnique en mettant en avant les critères objectifs de compétences. L'éducation civique doit aussi trouver sa place dans les systèmes éducatifs afin d'inculquer les valeurs de respect, de civisme et de solidarité au sein de notre société.

Combattre la corruption, l'impunité et restaurer la justice

La corruption, l'affairisme, le laxisme et la mal-gouvernance sont des maux qui minent notre société et son économie en particulier. Notre stratégie de développement prendra en compte la nécessité de s'attaquer de manière vigoureuse à la problématique de la corruption et aux changements de comportement au sein des différentes administrations, et viser l'amélioration effective de l'efficacité des services publics.

Pour lutter contre le fléau de la corruption, il faut déclarer l'État d'urgence contre ce mal, car c'est l'avenir du pays qui s'en trouve fortement compromis, en ce sens qu'aucun projet de développement, qu'il soit individuel ou collectif, public ou privé, ne peut être viable dans les conditions actuelles. La lutte contre la corruption doit dépasser l'étape des slogans politiques pour devenir une réalité sérieuse qui concerne chaque citoyen soucieux de l'avenir de la Guinée.

Les actions ci-après peuvent contribuer efficacement aux efforts de lutte contre ce mal : l'instauration d'un système d'intégrité à l'ensemble des administrations publiques, y compris les collectivités locales pour arriver à des législations anticorruptions, la mise en place d'un code de bonne conduite de l'administration publique pour arriver à la charte sur la transparence des dépenses publiques, le renforcement des contrôles parlementaires pour arriver à la création d'un organe anticorruption indépendant, l'exigence de la déclaration des biens et patrimoine pour tous les agents gestionnaires et élus politiques, le soutien aux organisations de la société civile dans leur croisade contre la corruption.

Au regard des nombreux soubresauts socio-politiques de ces dernières années, une justice indépendante et au service du citoyen constitue l'un des piliers de la stabilité du pays. Son impartialité, sa capacité à assurer un équilibre entre prévention, sanction, réparation et protection des libertés individuelles sont au cœur du bon fonctionnement de la société. Elle est un rempart qui protège les personnes, garantit les règles du vivre ensemble, les droits et donc les devoirs de chacun, les conditions d'une société apaisée.

Comprenons-nous bien !!! Une démocratie apaisée appelle à une République exemplaire et un État fort et impartial. Nous veillerons donc scrupuleusement à la stricte indépendance de la justice, à la transparence dans la gestion des affaires publiques et à la bonne gouvernance. Avec détermination et conviction, nous

ferons de la lutte contre la corruption et l'impunité la pierre angulaire du nouveau pacte social. L'objectif de « ZÉRO IMPUNITÉ et ZÉRO CORRUPTION » s'incarnera concrètement dans notre détermination à ne rien tolérer. Chaque « FRANC GASPILLÉ SERA SANCTIONNÉ, CHAQUE FRANC VOLÉ SERA RESTITUÉ ». Pour tout dire, l'État d'urgence contre la corruption ne sera pas un vain slogan. Ce sera, dans les faits, une lutte sans merci contre un fléau qui doit être « féroce » jugulé avec la dernière énergie.

Restaurer l'Autorité de l'État

L'émergence économique à laquelle nous aspirons requiert un État fort, impartial et respectueux des droits humains et des valeurs de justice et d'équité. La Nation à laquelle aspirent les Guinéens requiert inéluctablement l'instauration d'un État fort, garant de la suprématie de la loi, de la stabilité politique et d'une justice indépendante, fonctionnelle et accessible à tous ; un environnement sociopolitique où règnent la justice sociale, la quiétude, la cohésion, la sécurité des personnes et des biens ; l'unité nationale et l'intégrité du territoire ; le renforcement du sentiment de citoyenneté par la promotion des valeurs de fraternité, de civisme et d'égalité des chances pour tous.

L'État est l'expression politique de la souveraineté. Il est le creuset de l'unité et le garant de l'intégrité de la nation. Nous devons restaurer son autorité tout en veillant à son impartialité. Afin d'assurer la légitime protection des personnes et des biens, l'État a donc l'obligation d'appliquer des lois, normes, codes et repères reconnus et admis par tous. La construction de l'État moderne suppose que la justice rassure. Une justice efficace, indépendante et solide est le gage d'une croissance économique durable, elle-même favorisée par les investissements nationaux et étrangers, eux-mêmes encouragés par l'instauration d'un État de droit.

Une attention soutenue doit être portée à l'amélioration et à l'efficacité de l'appareil judiciaire. Il faut procéder à des réformes audacieuses en explorant toutes les pistes qui rendront nos magistrats moins vulnérables aux tentations et aux pressions. La justice et le droit doivent en effet s'imposer à tous, sans exception (nul ne saurait être au-dessus de la loi) et toujours protéger les plus faibles. La justice doit contraindre ceux qui enfreignent les règles et protéger ceux qui les respectent. Nous avons besoin, collectivement et aussi individuellement, d'opérer une rupture avec les errements du passé et les dérives du pouvoir absolu.

Il faut mettre fin à la « politique du ventre » dont le seul but est la satisfaction matérielle d'une minorité. Cette logique prédatrice génère indiscutablement une institutionnalisation de la mal-gouvernance économique, une fragilité des Institutions de la République et une négation des droits de l'homme et du citoyen.

Renforcer les institutions

Lorsque nous parlons d'État fort, il ne s'agit pas d'un État qui fait usage de ses moyens coercitifs pour régner et imposer un régime de dictature et terreur. Par État fort, nous voulons dire un État reposant sur les institutions fortes qui assurent le fonctionnement adéquat et durable de la démocratie dans notre pays, un État moderne capable de fournir des services publics de qualité et de créer un environnement favorable au développement du capital humain et à la promotion du secteur privé.

Il faut mettre en place une administration efficace en engageant une réforme de l'administration publique portant sur l'amélioration de l'accueil des citoyens dans les services publics, la fiabilisation de l'état civil et du cadastre, le rapprochement de l'administration des citoyens et la qualité de service. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un système d'éducation et de formation de qualité, avec des centres de recherche d'excellence disposant d'un personnel scientifique qualifié. En particulier, il s'agira de développer des écoles d'ingénieurs, de formation technique et professionnelle, et des écoles spécialisées en gestion et en administration (*Business Schools*). Un tel système contribuera à développer un secteur de services dynamique, capable de fournir des prestations aux entreprises à des conditions compétitives.

Des actions seront menées pour renforcer les capacités d'analyse dans l'administration centrale, y compris l'informatisation complète de l'administration pour rendre possible une « e-administration ». Par ailleurs, des mesures seront prises pour assurer une stabilité suffisante aux directions et services ministériels et promouvoir la cohérence de l'action publique. Nous veillerons à ce que les corps de contrôle soient indépendants de l'exécutif et du législatif. Ils joueront leur rôle de manière transparente en encadrant l'action publique, y compris les services rattachés à la présidence de la République. Le renforcement de leur efficacité fera partie des priorités absolues du pouvoir central.

Le caractère démocratique de notre République est inaliénable. Ce faisant, les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie pluraliste, de la justice

sociale et de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et médiatique sont inaliénables. L'indépendance et l'impartialité de la justice étant des attributs du système démocratique, l'appareil judiciaire doit garantir à tous les citoyens, quel que soit leur statut social, l'égalité devant la loi et les tribunaux. Ceci pour nous, constitue les signes d'institutions fortes et non-instrumentalisées.

À l'heure de la Bonne gouvernance

La bonne gouvernance sera donc le maître mot, avec un gouvernement qui sera un « GOUVERNEMENT DE MISSION ET DE RÉSULTATS ». En procédant à un resserrement des ministères et en se passant des institutions et administrations budgétivores, le train de vie de l'État sera maîtrisé et strictement contrôlé. Le Gouvernement sera ainsi constamment en alerte quant aux dépassements budgétaires.

Il se fixera une feuille de route qui sera largement rendue publique et donc connue de tous. Et, il se soumettra à l'évaluation annuelle par nos populations et partenaires tout en se donnant sa propre grille d'évaluation.

Cela voudrait dire que nous devons en toute transparence rendre compte des résultats obtenus. Les organes et institutions publics comme la Cour des comptes ou l'institut national de statistique seront rendus suffisamment indépendants pour que leurs avis et préconisations ne souffrent d'aucun doute. Et nous serons ouverts à l'appréciation des partenaires et parties prenantes nationaux ou extérieurs (Banque Mondiale, FMI, UE, BAD, etc.).

Nous nous engageons à la plus grande transparence dans la gestion des affaires de l'État et faisons du peuple de Guinée notre seul juge. Cette exigence de résultat, de probité et d'intégrité, sera appliquée aux autres démembrements de l'État avec la même rigueur.

Ainsi, la haute administration publique tout comme la direction des entreprises publiques stratégiques seront-elles confiées aux plus méritants d'entre nous. Concernant particulièrement les entreprises publiques, le recrutement des responsables se fera par APPEL À CANDIDATURES. Et cela, selon toutes les exigences requises et dans la plus grande transparence et la plus grande indépendance. La compétence et l'expérience, dans une certaine mesure, seront les critères exclusifs. Nous irons jusqu'à en généraliser le principe à toutes les entreprises publiques voire plaider pour une constitutionnalisation de cette pratique si cela s'impose.

Quant à l'administration publique elle-même, nous en ferons vaille que vaille une ADMINISTRATION DE DÉVELOPPEMENT, une administration efficace, soumise à des objectifs de résultat explicitement déclarés et d'intérêt national. C'est ici que soufflera, en premier lieu, le vent du CHANGEMENT que nous annonçons, car la CULTURE DU RÉSULTAT et l'ESPRIT DE SERVICE seront de mise.

En effet, il est temps pour nous d'asseoir une administration moderne, neutre et strictement impartiale, mais aussi hautement performante, soucieuse du bien public, du bien-être du Guinéen et au service de l'intérêt général. Il est temps d'en finir avec la politisation et la tribalisation de l'administration publique, toutes choses qui concourent à l'affaiblissement de l'État guinéen, à l'inégalité des chances et à l'injustice... L'État sera au service de tous et de chacun sans exclusive et sans discrimination.

LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE POUR UNE GUINEE EMERGENTE

Du « scandale géologique » au « scandale de la prospérité partagée »

Notre modèle de développement sera revisité et repensé en vue de préparer la GUINÉE à l'émergence dans les 20 prochaines années ; un pays caractérisé par la diversification de son économie et la production de biens et services à forte valeur ajoutée, ainsi qu'une croissance à deux chiffres sur une longue période ; ceci devant donner naissance à une classe moyenne de Guinéens qui génèrera un haut niveau de consommation et d'investissement permettant d'entretenir cette croissance. La Guinée émergente se caractérisera aussi par la mise en place de nouvelles entreprises privées qui intègrent de nouveaux produits, créent et conquièrent de nouveaux marchés, innovent et utilisent une main d'œuvre de plus en plus sophistiquée, pour que l'avantage compétitif provienne du génie créateur et pas uniquement de nos atouts naturels.

Pour cela, nous portons notre choix sur une option de développement libérale, mais qui accorde une attention particulière à la réduction des inégalités et à la prospérité partagée. Cette option place le secteur privé au centre de notre programme de développement en tant que véritable moteur de la croissance économique et de création de l'emploi. Elle s'inscrit aussi dans la perspective du renforcement de l'intégration régionale car nous devons nous intégrer dans le marché mondial non pas en tant qu'économie de comptoir ou de rentes, mais comme une ÉCONOMIE

SEMI DÉVELOPPÉE en capacité de transformer peu ou prou tout ce qu'elle produit, une économie de manufactures, industrialisée ou semi industrialisée. La « GUINÉE ÉMERGENTE », c'est maintenant.

La valorisation du potentiel de la Guinée commencera par les secteurs où notre pays dispose d'avantages comparatifs : secteur minier, agriculture, et hydroélectricité. Toutefois, si jusqu'ici le secteur minier est resté au centre de la politique de développement du pays, pour nous, le développement par les mines connaît ses limites. Il nous faut impérativement changer de cap et aller à la diversification de notre économie en faisant de l'agriculture et de l'agro-industrie le nouveau socle économique de la « Guinée du Futur ». Il faut amorcer un tournant stratégique avec la mise en place d'une politique agricole ambitieuse qui vise à la modernisation de notre système agricole et à une meilleure productivité. La Guinée, son sol, sa pluviométrie, ses eaux, son ensoleillement, son écosystème en général offrent des opportunités inestimables pour qu'elle puisse se nourrir, mais aussi nourrir l'Afrique et le monde.

Soyons clairs et précis : nous visons l'AUTOSUFISANCE ALIMENTAIRE. Pour nous, « TOUT GUINÉEN DOIT MANGER À SA FAIM ». C'est un droit primaire et inaliénable pour chaque Guinéen. Nous considérons, par conséquent, cela comme une priorité absolue et de premier ordre. Mais notre ambition ultime est de faire aussi de la Guinée le GRENIER DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. Ne sommes-nous pas le « château d'eau de l'Afrique » ? Nous en avons donc grandement la capacité. Seule la volonté politique manque. Nous allons courageusement y remédier. Nous gagnerons au change en donnant à la « Guinée du futur » des bases solides pour son émergence et en créant de nombreux bassins d'emplois pour nos populations en général et pour nos jeunes en particulier.

In fine, notre projet politique est de faire coexister deux types de développement : d'un côté un développement exogène avec la mise en place de vastes projets régionaux dans l'agro-industrie et de l'autre un DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE ET AUTOCENTRÉ visant à atteindre rapidement l'AUTOSUFISANCE ALIMENTAIRE. Ainsi, une partie des dividendes tirés de l'économie minière sera massivement réinvestie dans le secteur agricole afin que le scandale géologique guinéen ne soit pas un simple leurre pour nos populations, mais la source évidente de notre « prospérité partagée ».

Mise en place de grands pôles régionaux de développement

Dans notre entendement, le train du développement devra siffler même dans les contrées les plus éloignées de la Guinée. Aucun Guinéen ne doit rester au bord du chemin. Il n'y aura pas deux Guinée, celle des « oubliés du développement » et celle des villes. Bien au contraire, la Guinée, sera à la même distance pour chacun de ses fils et pour chacune de ses filles. Pour tous, elle sera « le PAYS LE PLUS PROCHE DE NOUS ».

En effet, nous ferons tout pour battre en brèche l'idée d'une « Guinée périphérique » engoncée dans la misère en opposition à la Guinée de la métropole et des nantis. Aussi travaillerons-nous à la mise en place de vastes plans de développement régionaux avec la création de grands « PÔLES DE DÉVELOPPEMENT » qui auront pour objectif la mise en valeur de chaque région du pays selon ses potentialités et ses spécificités. Cette démarche s'inscrira dans le cadre d'une politique nationale ambitieuse d'aménagement équilibré et de mise en valeur de nos territoires pour y créer de la richesse, des chaînes de valeur et en faire de véritables poumons économiques de la « Guinée du futur », chacune y contribuant autant qu'elle peut, de tout son poids économique.

Dans cette optique, et pour être clair et précis, chaque région de la Guinée sera dotée d'une Autorité d'Aménagement et de Mise en Valeur de son territoire, pour penser et mettre en œuvre, en coordination avec l'État, la politique de développement régional. C'est dire que nous donnerons corps, de façon effective, à la politique de décentralisation et à la déconcentration de l'État guinéen afin que, aussi loin qu'on puisse être de la métropole, la Guinée demeure « le pays le plus proche de nous ».

Pour accélérer ce processus, nous organiserons chaque année les cérémonies commémorant la fête de l'indépendance dans nos quatre régions de façon tournante. Ce rite annuel donnera l'occasion non seulement de planifier et de doter ces régions en infrastructures socio-économiques, culturelles et sportives, mais aussi de consolider les acquis des différentes capitales régionales qui seront reconnues comme telles au plan administratif, institutionnel et politique à travers un statut qui leur est dédié.

Prosperité partagée—Résoudre l'inclusion sociale et les problèmes du monde rural

Une priorité absolue sera accordée au développement du monde rural. Comme indiqué plus haut, l'agriculture sera l'un des principaux axes de développement sur

le chemin de l'émergence économique. Nous veillerons à lever les contraintes majeures, d'ordre structurel, technique et institutionnel ainsi qu'au manque de financement qui pèsent sur le développement de ce secteur.

Etant donné l'importance de la population rurale et agricole, des politiques et outils seront mis en place pour permettre aux petits exploitants agricoles, dont la grande majorité est piégée dans une trappe à pauvreté, d'améliorer leur capacité de production et de commercialisation, notamment à travers un meilleur accès aux marchés, aux financements et aux technologies. Les questions d'incitations pour les producteurs, et en particulier les questions de la sécurité foncière et de l'encadrement du marché recevront une attention soutenue.

Nous créerons un statut de « JEUNES AGRICULTEURS MODERNES » pour favoriser le retour à la terre et inverser la tendance à la migration vers les villes en même temps que nous mettrons en place un programme ambitieux d'alphabétisation fonctionnelle en direction de l'ensemble des paysans. Le but final étant d'aider les populations rurales et paysannes à prendre en main leurs destinées et surtout à mieux s'approprier les mots d'ordre de développement.

Le monde rural bénéficiera des retombées positives du développement du secteur minier, à travers une demande accrue de produits agricoles et l'utilisation des infrastructures de transport des produits miniers. Des infrastructures économiques et sociales (hôpitaux, écoles, télécommunications, routes, stades, maisons de la jeunesse et de la culture, etc.) de qualité, y seront construites à partir des fonds de développement local alimentés entre autres par les recettes minières.

Comblar le déficit infrastructurel et énergétique

Etat des Lieux ! Un des principaux obstacles au développement de l'économie guinéenne réside dans l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures, que ce soit au niveau des réseaux de transport, de la fourniture d'électricité, ou encore de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. En effet, la Guinée présente un déficit important dans quasiment toutes les catégories d'infrastructures. En dépit de la réalisation des grands barrages hydroélectriques ayant augmenté la capacité de production, la distribution de l'électricité ne permet pas encore de répondre à la demande d'énergie nationale; les difficultés de transport à Conakry sont énormes et ont un coût économique et social majeur, le faible réseau routier fiable ne dessert pas l'ensemble du territoire national, et une partie des zones de production agricole demeurent enclavées ; le transport aérien

permettant la desserte intérieure est encore inexistant. En somme, la Guinée manque cruellement d'infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et énergétiques, tout ce dont elle a besoin pour se hisser au rang de pays émergent.

Pour faire de la Guinée le « pays le plus proche de nous », il nous faut construire de nombreuses routes voire des autoroutes, des ponts, de nombreux ouvrages d'art. Nous avons besoin aussi de chemins de fer et d'aéroports locaux. Mais il nous faut aussi de l'eau et de l'énergie bon marché pour nos populations rurales et pour nos usines et unités industrielles de transformation et pour nos entreprises, bref pour nos opérateurs économiques.

Concernant le gap énergétique, notre ambition est de poursuivre la réalisation de grands projets hydro électriques, mais aussi de nous lancer dans les énergies renouvelables (énergies éoliennes, énergie solaire, bio masse, etc.). Nous sommes pour un mix énergétique et nous nous proposons de légiférer en matière d'énergies renouvelables afin que, par des incitations fiscales, nous attirions les meilleures entreprises et projets. L'objectif recherché est d'accroître l'accès à l'énergie pour tous, mais aussi d'amorcer la phase d'industrialisation dont le pays a besoin pour son émergence.

Aussi devons-nous impérativement combler ce gap infrastructurel et énergétique. Pour y arriver, nous mobiliserons des ressources importantes auprès des bailleurs de fonds, des partenaires au développement, mais aussi des grandes multinationales dans le cadre de projet BOT ce qui donnera naissance à des ouvrages à péages pour le remboursement et la création de fonds d'entretien.

Au regard de ses importantes lacunes en matière d'infrastructures, il va sans dire que l'épargne intérieure ne suffira pas pour financer le gap infrastructurel du pays. En effet, le financement des grands besoins d'investissement dans les infrastructures (énergie, eau, télécommunications et réseaux routiers) ou dans le capital humain (santé et éducation) va nécessiter un recours à l'endettement public. Toutefois, notre position est que toute augmentation de l'encours de la dette ne se justifiera que lorsque les investissements dans les infrastructures augmentent la croissance potentielle, tant directement que par l'effet d'encombrement sur l'investissement étranger direct.

Cependant, les préoccupations concernant l'augmentation du niveau de la dette publique extérieur et intérieur du pays, ne devraient pas être minimisées. Compte tenu de la normalisation mondiale des taux d'intérêt nominaux et de l'intérêt du marché pour les économies frontalières, ainsi que de la volatilité accrue et des

tendances à la baisse des prix des produits de base, les pays africains dont la Guinée en particulier pourraient être limités dans les années à venir dans leur capacité à rembourser la dette qu'ils ont accumulée au cours des années d'expansion, tout en préservant les niveaux élevés d'investissements publics nécessaires pour soutenir la croissance et la transformation structurelle. Pour cela, tout recours à l'endettement se fera avec prudence pour financer le développement, stabiliser les fluctuations macroéconomiques et autres fluctuations à court terme, et fournir des actifs sûrs et liquides à l'investissement participatif du secteur privé.

Au-delà de la question du financement, la priorisation des investissements, dans un contexte de besoins immenses, mais aussi de capacités financières limitées, demeure un défi important. La coordination de l'exécution des projets, notamment le suivi des délais et de la qualité, sera donc profondément améliorée. Des efforts financiers seront consentis pour la maintenance des infrastructures et actifs, soit dans le cadre du budget de l'Etat ou à travers la mise en place des fonds d'entretien routier (FER) de 2^e génération, mais aussi la mise en place d'une organisation institutionnelle adéquate permettant d'assurer une gestion efficiente de ces fonds.

Chômage--Mettre le Guinéen au travail

Notre diagnostic a révélé la nécessité d'interventions concertées pour combler les déficits de travail décent en apportant des solutions efficaces à des problèmes comme l'ampleur du sous-emploi surtout chez les femmes et les jeunes, la faible exploitation des opportunités et niches d'emploi dans les secteurs minier et agricole, et la forte concentration des personnes occupées dans le secteur informel avec des conditions de travail précaires. Il est donc nécessaire de mettre en place une politique vigoureuse de l'emploi à court, moyen et long termes.

À court et moyen termes, des mesures de lutte contre le chômage des jeunes porteront sur la mise en place d'une série de projets de promotion d'emploi en leur faveur dans l'auto-emploi et les emplois HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre), la réforme du code du travail qui autorise et protège formellement les entreprises à prendre des jeunes en stage pour leur formation professionnelle, le code minier qui oblige les entreprises à participer à la formation de la main-d'œuvre locale, la mise en œuvre des projets visant l'amélioration des compétences des jeunes diplômés et le financement de leurs projets d'entreprises économiques. À long terme, des mesures d'ordre structurel porteront sur la création des offres d'emploi, dans le cadre des projets d'investissement, avec le lancement de grands travaux d'infrastructure d'envergure pour relancer la croissance.

L'État jouera un rôle moteur dans l'accélération de la croissance, l'emploi et le développement économique et social. Il fera de la création de richesse et de la lutte contre les inégalités sociales un axe majeur de ses interventions en promouvant une croissance inclusive forte reposant sur les secteurs à fort potentiel de création d'emplois, notamment l'agriculture, les BTP et les industries manufacturières.

Dans le secteur de l'agriculture en particulier, nous mettrons en place les zones de transformation agricoles permettant le développement du secteur à travers les chaînes de valeurs agricoles. Pour cela, l'État appuiera les communautés rurales à travers le financement des infrastructures rurales nécessaires (pistes liant les zones de production aux zones de transformation et aux marchés, énergie et silos de conservation, etc.). En phase avec cette initiative, l'État engagera un programme de formation en entrepreneuriat des jeunes dans l'Agriculture et les incitera à créer des business dans ce secteur en apportant des financements en partenariat avec les banques.

L'État améliorera les instruments de lutte contre le chômage qui touche particulièrement les plus fragiles. En effet, les jeunes, qui constituent la couche sociale la plus importante de la population guinéenne et sont les moins chers sur le marché du travail, sont les plus touchés par le chômage. On ne peut donc continuer à ignorer cette réalité, car le développement économique, la paix sociale et la stabilité politique du pays sont tributaires de l'avenir économique et social des jeunes. Il faut rendre ces jeunes à la fois employables par les entreprises, mais aussi leur donner les moyens de se prendre en charge à travers leurs propres entreprises et leur promotion sociale. Ceci passe par l'adaptation du système de formation et son ouverture vers la formation d'une masse significative de jeunes.

Le système de formation professionnelle et d'apprentissage qui forme en général, selon les besoins en main-d'œuvre de l'économie nationale, se retrouve être le maillon faible du système éducatif guinéen. Les résultats des crises et insuffisances des politiques d'emploi et de formation sont la faiblesse des compétences ou employabilité des jeunes dans un contexte de rareté d'emplois induit par la structure et la faible taille du tissu économique ainsi que la pression démographique. La réforme du système éducatif est donc nécessaire pour véritablement résoudre la problématique de l'emploi jeune.

En ce qui concerne le chômage des jeunes, nous proposons la mise en place d'une politique de jeunesse qui tienne davantage compte des besoins et aspirations des jeunes. Il n'est plus possible d'envisager d'utiliser l'armée ou l'école comme

institutions disciplinaires destinées à dompter les jeunes, à leur faire adopter un comportement docile pour s'intégrer à un monde du travail devenu de plus en plus hostile. Les jeunes prennent aujourd'hui énormément d'initiatives qui ne demandent qu'à être accompagnées. L'implication totale des partenaires sociaux dans la détermination des opportunités, des conditions de travail appropriées et des niveaux de rémunération des jeunes pourrait être impérative.

L'auto-emploi que l'on semble agiter comme une panacée pour résorber le chômage ne constitue pas nécessairement la meilleure stratégie pour l'insertion des jeunes. Les problèmes liés à l'accès au crédit sont peut-être moins difficiles à résoudre avec une volonté politique affirmée. Les secteurs où les besoins sociaux sont les plus cruciaux comme l'encadrement des populations, les métiers émergents liés surtout aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, les métiers du sport (monitorat, coaching) ou liés au sport (fabrication et vente de matériel sportif), etc. sont aussi des solutions qui méritent d'être explorées. Mais dans tous les cas, la solution devrait être structurelle pour être efficace, c'est-à-dire s'attaquer aux questions d'éducation de formation et de croissance à forte teneur de création d'emplois.

Une des priorités sera la promotion de l'esprit entrepreneurial surtout dans le cadre de l'économie numérique qui offre de nos jours une solution à de nombreux problèmes : corruption, éducation, sécurité, santé, etc. Il faut préparer cette jeunesse à prendre des risques, hacker les difficultés du quotidien, innover pour pallier le manque de services publics, et surtout être des entrepreneurs donnant l'image d'une jeunesse motivée par le désir de trouver des solutions aux problèmes du pays, qui se prend en main et agit sans attendre.

Il est clair que le numérique africain est devenu une fabrique d'insertion sociale avec des jeunes entrepreneurs au cœur de la révolution. Comme l'ont illustré les retombées issues de la création des smartphones, M-Pesa, M-Peka, Orange-monnaies et autres instruments comme les drones, la révolution numérique offre de nombreuses opportunités de création d'emploi et de richesse. Nous encouragerons et accompagnerons de telles initiatives en créant un cadre législatif et régulateur propice permettant à notre économie de faire un véritable bond ou saut de grenouille « *leapfrog* » comme l'ont fait certains pays émergents.

Education--Réhabiliter le système éducatif guinéen

Pour nous, la mère de toutes les batailles n'est pas la conquête de l'espace ou du système solaire ; c'est l'éducation complète de tous les Guinéens. Dans cette perspective, « l'école guinéenne sera LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS. Elle sera déclarée URGENCE POLITIQUE NATIONALE DE PREMIER ORDRE. Nous allons donc également décréter l'État d'urgence et ouvrir le plus vaste chantier de réhabilitation de l'école guinéenne de l'ère post-indépendance. Le système éducatif guinéen sera repensé de fond en comble pour, d'une part, le professionnaliser à outrance et, d'autre part, pour le doter de « pôles d'excellence » afin d'en faire un système performant de sélection des cadres et des élites dont nous avons besoin pour prendre en charge notre administration publique, notre économie et le développement du pays, mais aussi, afin de mettre sur le marché du travail au bénéfice de notre secteur privé des agents et cadres de haut niveau suffisamment qualifiés pour répondre à tous leurs besoins.

L'école guinéenne est l'avenir de notre humanité commune. Et tout commence aujourd'hui quand il s'agit de l'avenir. Aussi, espérons-nous susciter le plus large consensus possible jusqu'à créer l'« UNION SACRÉE » des élites politiques et des citoyens autour de l'école guinéenne afin de la sanctuariser et de la mettre durablement à l'abri des péripéties et soubresauts de la vie sociale et politique en Guinée. Le slogan : « NE TOUCHEZ PAS A MON ÉCOLE » sera popularisé et consacré. Cela afin que nul n'ignore le sens et le fondement de cette « UNION SACRÉE », à savoir que l'école guinéenne est devenue une vraie institution sacrée et s'inscrit dans la préoccupation constante du gouvernement et des populations guinéennes.

L'école guinéenne sera ainsi déclarée « FILLE AINÉE DE LA NATION GUINÉENNE » ». Et la décennie à venir sera déclarée : « DÉCENNIE DE L'ÉCOLE POUR TOUS ET POUR CHACUN ». Notre but ultime est de faire entrer de façon irréversible la Guinée dans l'ère de la connaissance et des savoirs et préparer les générations futures à affronter le nouveau monde qui s'annonce. Aussi, dès que nous en aurons évalué sa faisabilité économique et financière, l'école sera-t-elle obligatoire dans notre pays jusqu'à la classe de 3^{ème}.

Nous allons massivement investir dans l'école tant dans la formation des formateurs, dans les infrastructures, que dans les contenus et supports pédagogiques. Nos universités et grandes écoles doivent être reconnues mondialement comme des pôles d'excellence. Pour y arriver, nous accorderons une attention toute particulière au « statut de l'enseignant » en Guinée. C'est-à-dire que

l'enseignant guinéen doit être le mieux payé des fonctionnaires. Mais pour devenir enseignant en Guinée, le parcours doit être véritablement celui du combattant, car l'enseignant est le pilier névralgique de la formation. Par conséquent, pour préparer la « Guinée du Futur » et changer ce pays en une génération, nous devons avoir des enseignants mieux formés, préparés à relever le défi de faire passer la Guinée de « l'abîme à la lumière ». Il nous faut donc rendre l'autorité, le respect et la considération à l'enseignant guinéen par son nouveau statut, par sa formation et par son savoir.

Nous plaiderons devant le peuple de Guinée et en prenant à témoin l'Histoire la création d'un Fonds souverain de sauvegarde de l'école guinéenne afin de mobiliser les ressources dont nous avons besoin et de pérenniser l'ambitieuse politique de restauration du système éducatif dont nous sommes porteurs. Le financement de ce fonds sera l'affaire de tous les Guinéens, du plus petit au plus grand, du plus âgé au moins âgé. Quand il s'agit de l'école et donc de notre avenir commun, c'est-à-dire de l'héritage que nous laisserons aux générations futures, nous devons tous nous sentir concernés. Les modalités de financement de ce fonds souverain seront mises sur la table de discussion lors des « ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION » que nous nous proposons de convoquer pour repenser ensemble notre système éducatif et le mettre au diapason des nouveaux défis du développement guinéen.

Parallèlement, des efforts du même ordre seront déployés pour faire reculer massivement l'analphabétisme qui, à tous les égards, est « un crime contre l'humanité » en Guinée. Chaque victoire que nous obtiendrons sur ce fléau qui n'a qu'assez duré est une victoire sur l'ignorance, l'obscurantisme, les préjugés et les superstitions, mais aussi sur les maladies, le recul de la démocratie et la pauvreté... Nous gagnerons en accélération dans la transformation des mentalités, dans l'élévation de notre niveau de vie par « l'ÉDUCATION POUR TOUS ET POUR CHACUN ». Ainsi pourrons-nous propulser notre marche vers la démocratie et la modernité et nous projeter dans l'avenir grâce à l'amélioration de notre capital humain. Dans cette perspective, nos langues nationales seront enseignées de façon formelle dans nos différents établissements scolaires et cela dans le cadre d'une politique volontariste de valorisation des langues nationales et de notre culture nationale.

Santé--Améliorer le système de santé

L'hôpital public en Guinée doit cesser d'être un mouvoir pour redevenir un lieu de soin et de vie. Pour cela, notre système de santé publique ainsi que notre modèle de soins de santé primaire sont à revisiter sinon à remettre à plat. Nous devons renouer avec une offre sanitaire de qualité

À l'épreuve de l'épidémie d'Ébola, nous nous accordons à reconnaître que deux facteurs clefs ont favorisé sa propagation. D'une part, la « fragilité des systèmes de santé et les limites de leur incapacité à intégrer la récurrence des épidémies et la nécessaire institutionnalisation de la prévention et de la préparation à la riposte ». Et d'autre part, la « fragilité de l'économie, compte tenu de la vulnérabilité des populations et de la faiblesse des infrastructures socio-économiques et des institutions »

Les pertes massives en ressources humaines qui en ont résulté nous obligent à réorienter notre politique de santé publique. Tous les acteurs et partenaires de la santé ainsi que nos populations seront conviées aux « ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ » pour redessiner le nouveau visage de l'hôpital public et les stratégies en matière de santé publique et nous aider à concevoir et à mettre en place un « PLAN URGENGE HÔPITAL PUBLIC ».

Nous rêvons d'un pays où le préventif prend le pas sur le curatif, un pays où l'on se soucie de mettre en relation étude, sport et santé en vue de préserver notre jeunesse des pires fléaux d'ici et d'ailleurs.

Genre--La Femme guinéenne : un retard à rattraper

Notre conviction profonde est que la Femme guinéenne est notre avenir. Aussi nous engageons-nous à faire de la femme guinéenne la porte d'entrée royale dans la « Guinée du Futur ». Elle en sera la pierre angulaire. Qu'elle soit dans nos champs ou dans nos villes, la femme guinéenne sera appelée à jouer sa partition en se réappropriant cette vision partagée et en apportant sa pierre si précieuse à l'édification de cette « prospérité partagée ». L'Hymne du grand Empire du Wassoulou ne proclamait-il pas : « *Si tu ne peux protéger le fer pour braver l'ennemi, donne ton sabre de guerre aux femmes qui t'indiqueront le chemin de l'honneur* » !

Il nous faut donner une chance à la femme guinéenne en créant les conditions optimales pour qu'elle apporte à la nation le meilleur d'elle-même. Des « États généraux de la Femme guinéenne » seront convoqués pour redessiner et mettre en œuvre une politique ambitieuse de promotion de la femme en Guinée au plan de

l'éducation, de la formation et de son intégration sociale, économique et politique. Toutes les formes de discriminations, si elles existent, seront immédiatement abolies.

En effet, la Femme guinéenne sera notre premier atout dans la conquête du futur : dans nos champs, dans nos villes, dans nos administrations, dans nos entreprises, dans nos institutions et dans la vie politique, partout où elle a son mot à dire, elle sera là pour le dire sans ambages et fortement. Et elle sera toujours entendue et comprise. Ses attentes sont aussi nos attentes. Nous sommes donc déterminés à faire tomber toutes les barrières socio culturelles, économiques, financières, législatives et institutionnelles, toutes les formes de tabous qui réduisent l'humanité de la femme guinéenne et la condamnent à jouer les seconds rôles dans notre société.

Nous considérons que le moment est venu de reconnaître à la Femme guinéenne son rôle et sa place de premier choix dans notre société et dans notre marche vers la « Guinée du futur ». L'égalité hommes-femmes doit être une réalité concrètement vécue et assumée. Et nous veillerons scrupuleusement à ce que l'école obligatoire s'applique scrupuleusement aux jeunes filles guinéennes. Jamais nous ne laisserons la Femme guinéenne sur le bas-côté de la route qui mène au développement. Et tout sera mis en œuvre par des lois, par des mesures et par des actions fortes et courageuses pour rattraper le grand retard de la Femme guinéenne dans notre société.

L'autonomisation économique des femmes ou le renforcement de leur pouvoir économique sera au cœur de notre politique de développement. Elle inclut le renforcement des capacités des femmes à générer des ressources suffisantes, d'une manière durable qui leur permettront de répondre à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge, mais aussi le financement de leurs activités économiques et la capacité pour les femmes de prendre des décisions concernant les bénéfices qui résultent de ces activités et d'avoir un accès équitable aux ressources et aux opportunités économiques.

En tant que piliers de la réalisation des profonds changements économiques, environnementaux et sociaux nécessaires au développement durable de notre pays, l'autonomisation des femmes contribuera non seulement au bien-être de personnes, de familles et de communautés rurales, mais également à la productivité économique générale. Nous travaillerons avec nos partenaires de la BAD en vue de faire bénéficier la femme Guinéenne de l'initiative AFAWA (*Affirmative Finance*

Action for Women in Africa) qui est une initiative panafricaine pour favoriser l'accès des femmes au financement et qui vise à combler le déficit de financement qui affecte les femmes en Afrique, estimé à 42 milliards de dollars.

Culture--La Culture Guinéenne doit nous rassembler

Nous devons travailler à la promotion et au rayonnement de la culture guinéenne. Elle est un levier important de la lutte contre le repli identitaire, mais aussi le réceptacle de nos différences et du vivre ensemble. La culture guinéenne doit nous rassembler et contribuer fortement à forger notre identité nationale. Elle a un rôle de premier plan à jouer dans la mobilisation des populations pour se réapproprier la nouvelle vision et pour nous amener à faire la différence sur l'échiquier africain.

Par ailleurs, la Guinée se doit d'être au rendez-vous universel du donner et du recevoir en s'affirmant comme une grande nation de culture. Nous devons nous engager à la promotion de tous les arts et de toutes les infrastructures et institutions éducatives pour une formation de qualité. Nous ne perdrons pas de vue la promotion des arts populaires et de nos traditions.

La renaissance des Ballets Africains de Guinée et l'Ensemble Instrumental de Guinée sera d'actualité tout comme la création et la promotion d'événementiels artistiques d'envergure africaine ou mondiale pour faire de la Guinée un des grands carrefours culturels africains.

Des prix nationaux seront mis en place pour créer l'émulation et susciter la créativité chez tous nos artistes et concerneront tous les arts.

Climat—Promouvoir un environnement sain pour une croissance verte.

Selon la FAO, près de 80% de l'énergie utilisée dans le pays est fournie par la biomasse, occasionnant la disparition de près de 37.000 ha de forêts par an. La forte érosion des sols qui s'en est suivie a eu pour conséquences la perte de la fertilité des sols et de la biodiversité. Cette situation pourrait être aggravée par les effets du changement climatique sur les plaines côtières où l'intensification des inondations et de la salinisation des sols, dans une des régions qui fournit l'essentiel de la production de riz du pays, risque de peser sur la sécurité alimentaire du pays. Par ailleurs, l'extension du secteur minier expose les populations à des risques de pollution auxquels elles ne sont pas préparées.

Face à ces menaces, nous mettrons en place une politique nationale de protection de l'environnement assortie d'un plan national d'action environnemental avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie urbain et rural, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel et naturel.

LE GUINÉEN NOUVEAU OU LE NÉCESSAIRE CHANGEMENT DE MENTALITÉ

Un des défis pour mettre la Guinée sur la trajectoire de l'émergence est d'amener la société guinéenne à s'inscrire dans une nouvelle perspective de développement dont le changement de comportement constitue le nœud gordien. Il nous faut, ici et maintenant, annoncer l'avènement du « Guinéen nouveau ». Cela nécessite de la part de tous et de chacun un changement de paradigme, un changement de mentalité, un « ENGAGEMENT CITOYEN » à toute épreuve et de tous les instants. Nous devons, tous et chacun, du lieu où nous exerçons et d'où nous nous accomplissons, nourrir les plus grands desseins pour la Guinée, notre seul bien commun. En effet, nous ne pouvons pas abdiquer devant notre responsabilité historique, celle d'affranchir la Guinée du mal-développement, de la pauvreté et de la misère massive

Forger l'homme Guinéen de type nouveau qui sera au cœur de notre développement économique va nécessiter d'abord l'adhésion à notre devise : « Travail, Justice, Solidarité », qui est aujourd'hui largement piétinée dans la société. Nous sommes donc appelés à une prise de conscience salutaire afin de nous soumettre à une « nouvelle verticalité citoyenne » que forgeront et consolideront notre éducation à la citoyenneté et notre soumission à la discipline collective dans la construction de la nation. Nous devons demeurer, à l'épreuve de notre histoire commune et face aux défis de notre quête du développement, des « citoyens responsables, conscients et engagés ».

Comment donc nous réconcilier avec les vertus du travail ? Notre rapport au travail doit être revisité. En effet, le travail doit être érigé en une valeur sacro-sainte. Car, c'est seulement par le travail que le peuple guinéen doit faire corps avec la nation. Il nous faut développer une conception et une nouvelle éthique guinéenne du travail, c'est-à-dire une mystique du travail à la guinéenne qui intègre l'esprit de développement et nous assure « LE PROGRÈS POUR TOUS ET LA PROSPÉRITÉ POUR CHACUN » qui nous prépare inexorablement à « l'assaut final » contre la pauvreté et le mal-développement pour une entrée triomphale de la Guinée dans le cercle des grandes nations.

Pour cela, nous devons convenir tous ensemble que la « valeur travail » est notre mesure commune - et rien d'autre -, en tournant définitivement le dos à nos perpétuels gémissements, au triomphe de l'à-peu-près, à l'absence de conscience professionnelle, à la culture de la paresse, au parasitisme social, etc. Le travail de qualité, c'est-à-dire la culture de l'excellence, doit être l'expression première de notre attachement viscéral à la patrie, la marque tangible de notre dévouement à la nation guinéenne. C'est notre manière de nous placer en mode de survie collective pour faire résolument face aux enjeux et défis de notre développement et résister aux chocs de la mondialisation.

Aussi chaque Guinéen doit-il se déterminer et se préparer à être jugé individuellement ou collectivement, mais exclusivement par rapport à son apport qualitatif et à son effort singulier à la construction de l'édifice national. Il s'agira, pour chacun de nous, de rentrer en lui-même pour puiser ce qu'il a de meilleur pour le mettre au service de la collectivité, et du « MADE IN GUINÉE ».

« La Guinée existe, donc j'existe » sera notre nouveau credo pour définitivement et irréversiblement créer la CULTURE DU DON DE SOI qui, désormais, devrait être un réflexe citoyen un réflexe de survie collective... Ce sera donc une injonction à nous-mêmes pour nous débarrasser des excès partisans, des réflexes ethno tribalistes, mais aussi pour nous défaire des logiques de survie individuelle ou des raccourcis existentiels, de tout ce qui nous freine dans notre marche en avant.

Chaque Guinéen et Guinéenne doit se sentir en mission pour la Guinée. Nous nous proposons de promouvoir le bénévolat et le volontariat et donner corps au statut du « citoyen bénévole » qui permettra à chacun d'entre nous de se mettre au service de la nation et de convertir son temps libre en des tâches utiles dans le cadre d'une cause nationale. Et ouvrir et écrire ainsi une nouvelle page d'avenir avec la Guinée, notre patrie.

Nous devons nous convaincre que nous sommes au monde pour revendiquer notre part d'humanité, notre part d'Afrique. C'est le triomphe implacable de la volonté sur le défaitisme ou le fatalisme pour une GRANDEUR PARTAGÉE. C'est le courage en politique. Et le CHANGEMENT en Guinée pour une GRANDEUR PARTAGÉE, c'est maintenant, si nous voulons renouer avec notre histoire et nous réconcilier avec notre humanité et notre identité.

**L'ÉMERGENCE D'UN LEADERSHIP ÉCLAIRÉ ET
TRANSFORMATEUR**

Notre ambition est de faire de la Guinée un pays où il fait bon vivre, un pays apaisé, à l'abri de la tyrannie, de l'impunité, de toutes les formes de discriminations et d'injustices, des persécutions, des crimes, de l'obscurantisme et de l'autisme des dirigeants ; une Guinée en paix, en harmonie et en sécurité à l'intérieur de ses frontières, en solidarité, en coopération et en bon voisinage avec tous ses voisins. Il nous faut aussi un État fort qui remplit sa mission régalienne, renforce les institutions et favorise l'éclosion d'un secteur privé dynamique. Enfin, il faut mettre en place un leadership éclairé et transformateur qui incarne les aspirations profondes du peuple sans céder au culte de la personnalité.

Dans leur grande majorité, les Guinéens se préoccupent plus de leur quotidien que de politique. On observe non seulement un désintéressement des populations de la chose politique, mais, phénomène plus grave, une perte de confiance dans le leadership politique. Pour la population, la politique doit servir les intérêts des citoyens avant toute autre motivation.

Du fait de l'absence de dialogue sincère entre les forces vives de la Nation, la stabilité politique intérieure n'est pas assurée. Les responsables politiques et administratifs ainsi que les leaders d'opinion et les religieux finissent par abdiquer leurs responsabilités. Les notions de cohésion sociale et d'unité nationale perdent du terrain et des conflits naissent entre les différents groupes sociaux.

Il me semble évident que le manque de leadership est au cœur des nombreux problèmes qui nous affligent depuis notre accession à l'indépendance. Après toutes ces années de gâchis et d'opportunités ratées pour retrouver notre sentier de croissance potentielle, il est clair que nous avons véritablement besoin d'un leadership rassembleur, transformateur et patriote.

Rassembleur doit être ce leader sachant que seule une nation unie et indivisible peut créer la richesse et la prospérité. Ce leader doit être perçu comme le Président de tous les Guinéens quelles que soient leur affiliation politique, leur appartenance ethnique ou régionale. Il doit incarner les valeurs fondamentales de notre société en agissant par ses actes et propos comme le dépositaire légitime de ces valeurs. Il doit mettre l'État au-dessus des Partis et inspirer confiance et incarner la droiture dans l'application des textes de lois.

Patriote doit être ce leader, car il doit être l'incarnation des aspirations profondes du peuple. Ce leader doit, dans ses faits et gestes politiques, faire montre d'amour patriotique sans ambages. Il doit toujours mettre en avant l'intérêt supérieur de la nation guinéenne et faire montre d'intransigeance face à tout acte allant dans le

sens de la fragilisation du tissu social et de l'unité nationale. Il doit pouvoir sévir contre sa propre famille politique pour préserver les acquis de la nation.

Transformateur doit être ce leader, car il doit être conscient de l'énorme fossé entre la situation actuelle du pays et son vaste potentiel de développement. Il doit pouvoir utiliser judicieusement les ressources humaines dont dispose le pays pour valoriser ses énormes ressources naturelles. Il doit être à la fois un visionnaire, mais aussi un leader qui regarde les problèmes en face et apporte des solutions pragmatiques et adaptées aux situations présentes et particulières de son pays. Il doit voir grand, penser grand et entreprendre des actions de transformation courageuses. Il doit être persuasif sur le bien-fondé de ses programmes et réformes afin d'embarquer la majorité des Guinéens dans cette importante œuvre de reconstruction nationale.

Digitalement instruit doit être ce leader, pour conduire son pays dans la quatrième révolution industrielle. En effet, l'avènement des NTIC et des réseaux sociaux est une chance pour la Guinée, l'État et les Guinéens en termes de connectivité. Ce leader doit être connecté au peuple pour promouvoir et encourager l'agir citoyen. Il doit être ouvert et prêt à collaborer avec toutes les consciences sociales critiques et engagées en encourageant la construction d'un espace citoyen et des plateformes collaboratives qui se nourriraient de réflexions, de partages, de projets, d'initiatives et d'actions.

Ce leader donc inspirerait le regard nouveau que les Guinéens porteraient sur eux-mêmes et à l'égard de leur positivité afin que nous allions au monde totalement décomplexés et avec toute la confiance en nous.

Ce leader doit enfin veiller à restaurer, en tout temps et en tout lieu, l'image du pays aussi bien sur le plan régional qu'international. Il doit consolider l'apport de la Guinée dans les actions d'intégration régionale et sous régionale tout en s'assurant que les intérêts du peuple de Guinée sont sauvegardés. De par ses prises de positions, sa diplomatie et son engagement en faveur d'un monde de paix, il doit pouvoir assurer le rayonnement de notre pays sur la scène internationale. Il doit renforcer ce rayonnement à travers la valorisation de notre sport, de notre art et de notre culture dans le monde.

L'Afrique attend la Guinée. La Guinée sera au rendez-vous de l'Afrique pour faire entendre sa voix à nouveau. Nous comptons reprendre notre place sur l'échiquier politique africain pour nous affirmer comme la « CONSCIENCE DE L'AFRIQUE », cette Afrique en marche pour le progrès et l'indépendance. Nous

ne devons pas trahir notre passé ni en avoir honte. La Guinée d'hier doit se réconcilier avec la Guinée d'aujourd'hui. Pour répondre à l'APPEL DE L'AFRIQUE C'est un impératif historique.

CURRICULUM VITAE DU LEADER DU MND

Identité

Dr. Ousmane Doré

Contact :

Tel : (224) 629 87 88 61

Tel: (225) 75 75 05 85

Numéro WhatsApp : (225) 54 23 90 06

E-mail: ousmdore@yahoo.fr

Situation :

Marié et père de 4 enfants

Langues parlées :

Malinké, Soussou, Pular, Kono, Français, Anglais, Russe

Education :

PhD en Economie, University of Minnesota,
Minneapolis, MN, U.S.A .

Master en Public Administration, Harvard University, Cambridge, U.S.A.

Master en Economie Minière, University of Arizona, Tucson, AZ, U.S.A.

License en Géologie, Faculté des Mines et Géologie de Boké, Guinée.

Expérience Professionnelle

- Nov 2016-Dec 2019 : Directeur Général pour l’Afrique Centrale, Banque Africaine de Développement.
- Oct 2013-Nov 2016 : Directeur-pays du Nigeria, Banque Africaine de Développement.
- Apr 2011-Sep2013 : Représentant résident au Nigeria, Banque Africaine de Développement.
- Mar 2007-Oct 2008: Ministre de l’Economie, des Finances et du Plan de la Guinée, Conakry.
- Sep 2006-Mar 2007 Economiste Principal chargé de l’Ethiopie au Fonds Monétaire International (FMI), Washington, DC

Fev 2006-Sep 2006	Chef de Mission du FMI pour la Guinée-Bissau
Aug 2003-Sep 2006	Représentant résident du FMI au Sénégal et en Guinée-Bissau, Dakar, Sénégal.
Jun00-Jun03	Economiste Principal chargé de la Côte d'Ivoire, Département Afrique du FMI, Washington DC.
Jun 1999-Jun 2000	Economiste Principal en charge de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (CEDEAO, UEMOA, ZMAO), Département Afrique du FMI, Washington DC.
Sep 1998-Jun 1999	Economiste chargé du Togo et du Benin, AFR Département Afrique du FMI, Washington DC.
Jan 1996-Sep 1998	Economiste chargé de la France, Belgique et Luxembourg, Département Europe du FMI, Washington DC.
Aug 1993-Dec 1995 :	Economiste chargé de l'Islande et Norvège, Département Europe du FMI, Washington DC.
1988-1992:	Professeur assistant au département d'Economie, University of Minnesota, Minneapolis, MN.
1990-1991:	Chercheur au département des sciences économiques, Duke University, Durham, North Carolina.

1986-1987: Assistant de recherche au département des sciences économiques, University of Arizona, Tucson, AZ.

1982-1984 : Ingénieur Géologue, Direction Générale des Mines et Géologie, Conakry, Guinée.

1981-1982 : Professeur de Géologie, Faculté d’Agronomie de Tolo, Mamou, Guinée.

Distinctions Honorifiques:

- Commandeur de L’Ordre National du Mérite, République de Guinée, 2008

- George Harvill Award, University of Arizona, USA, 1985

Publications

“Generational Accounting for France” in Generational Accounting Around the World, edited by A. Auerbach, L. Kotlikoff, and W. Leibfritz, 1999

“Une comptabilité intergénérationnelle pour la France: les implications des retraites préfinancées”, dans Fonds de Pension: aspects économiques et financiers, ed. Claude Bismut et Najat El Mekkaoui-de Freitas, Université de Paris-Dauphine, 1999.

“Budgetary Convergence in the WAEMU: Adjustment through revenue or expenditure?” IMF Working paper WP/00/109.

“Experience with Budgetary Convergence in the WAEMU” IMF working paper WP/02/108

“Regional Implications of the Socio-political Crisis in Côte d’Ivoire” IMF Working paper, WP/03/85.

“Social Security Tax Reform and Unemployment in Belgium: A General Equilibrium Analysis” IMF Staff Country Report No. 97/8.

“Fiscal Adjustment in Belgium” IMF Staff Country Report No. 97/8

“Fixed Investment in the UK: Performance and Prospects” Mimeo, EU1, 1995.

“Oil Boom, Economic Policies and De-industrialization in Norway” Mimeo, EU1, 1994.

“Exchange rate policy in Iceland: Issues and Options” Mimeo, EU1, 1993

“Wage Policies and International Competitiveness: The Case of Senegal, Mali and Niger” Mimeo, AFR, 1992.

“An Assessment of Fiscal Adjustment Episodes in Senegal” IMF, 2005,
Working Paper in progress.